

PRESENTATION DES ORGANISATIONS MEMBRES DE L'UFISC

FEDERATION des ARTS de la RUE

Association professionnelle regroupant plus de 200 adhérents tant structures: compagnies artistiques, festivals, lieux de fabriques que individuels : artistes, scénographes, administrateurs, techniciens, ...

Depuis sa création en 1997, elle poursuit un double objectif :

- contribuer à la structuration du secteur d'activité des Arts de la Rue,
- sensibiliser les partenaires aux démarches artistiques, ainsi qu'aux enjeux de la création artistique dans l'espace public.

La Fédération des arts de la rue représente la profession auprès de l'état et des collectivités locales. Seule organisation professionnelle émanant des Arts de la Rue, elle est depuis 2003 conventionnée à ce titre avec le ministère de la Culture et de la Communication.

17, bd Gabriel
13004 Marseille
Tél. : 04 91 50 03 21
pc.fb@wanadoo.fr
www.lefourneau.com/lafederation

FSJ

La Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées (FSJ) a été créée en 1996 en réponse à la nécessité de structurer un réseau de scènes dédiées à la diffusion des esthétiques de jazz et de musiques improvisées. Elle regroupe aujourd'hui 29 lieux de diffusion, qui, dans leur région respective, accordent leur priorité à l'émergence et au développement de carrière, à l'accompagnement et à la circulation des artistes et laisse une large place aux projets originaux et aux créations actuelles françaises et européennes. Le développement de projets et d'actions artistiques entre ses adhérents étant depuis l'origine de la FSJ au cœur de son projet fédéral, cette dernière initie régulièrement des partenariats artistiques entre ses membres et organise chaque année en décembre pendant quatre jours, un festival éclaté sur tout le territoire : « Jazz en Scènes ».

Basé sur une éthique professionnelle affirmée, ce regroupement contribue à la structuration professionnelle et à l'accompagnement de ses adhérents ainsi qu'à leur représentation collective auprès des collectivités publiques et territoriales, des sociétés civiles, des organisations professionnelles et de tous autres organismes ou réseaux impliqués dans le jazz, les musiques actuelles et plus largement dans le spectacle vivant.

C'est pourquoi face à un environnement culturel en constante évolution et en réponse aux nouveaux défis portés notamment par la crise de l'intermittence, la décentralisation, la refonte des conventions collectives, la précarité des structures « permanentes » non-lucratives, la FSJ est désireuse de s'inscrire en cohérence avec les autres grandes fédérations et syndicats du champ global du spectacle vivant. Ce désir d'un espace d'informations partagées, de réflexion et de production d'analyses communes où respect, richesse des diversités et des pratiques se côtoient, représente le fondement de son engagement au sein de l'Ufisc et participe à faire reconnaître collectivement la place déterminante de l'acte artistique dans la société

FSJ
5 rue du Mûrier
37000 Tours
Tél. : 02 47 05 26 36
Fax : 02 47 05 91 05
contact@scenes-jazz.com
www.scenes-jazz.com

FEDUROK

La Fédurok, fédération de lieux de musiques amplifiées / actuelles, rassemble des lieux de musiques amplifiées et actuelles, répartis sur l'ensemble du territoire national et assumant un rôle déterminant sur le plan artistique et culturel tant local, régional que national.

L'association, au regard de son objet statutaire, a pour objet :

- D'analyser, définir et corriger - en concertation avec les organismes professionnels et les pouvoirs publics - les freins et les carences juridiques, économiques, politiques et sociaux rencontrés dans le secteur du spectacle vivant ;
- D'aider au développement des projets culturels et artistiques des lieux de musiques actuelles et amplifiées, en particulier adhérents, mais aussi dans le cadre de l'intérêt général au développement des pratiques culturelles et artistiques aussi bien professionnelles qu'amateurs ;
- De maintenir l'exigence et l'indépendance artistique et de réfléchir sur les problématiques artistiques de découverte, d'innovation, de création et de formation ;
- De construire une éthique professionnelle et de solidariser les équipes en charge des projets par la mise en œuvre d'outils de réflexion et d'action partagés ;
- D'associer très largement l'ensemble des acteurs du champ des musiques amplifiées et actuelles à ses travaux.

Les lieux adhérents ne revendiquent pas une esthétique particulière mais des pratiques artistiques musicales qui se fondent sur l'innovation, l'usage des technologies du sonore et une étroite relation avec les populations. Les projets artistiques et culturels des lieux s'articulent autour d'une action culturelle principalement construite à partir de la diffusion mais aussi, de plus en plus, autour de la formation, de l'accompagnement artistique, et du soutien à la création. Ils affirment une indépendance du projet artistique et culturel qui s'appuie sur une structuration juridique et économique autonome. C'est pourquoi ces lieux se situent dans une économie « mixte » s'appuyant sur des financements publics pour satisfaire des missions d'intérêt général en relation avec l'activité commerciale du spectacle vivant. L'association Fédurok développe une philosophie d'action qui vise à fédérer les énergies et les volontés de lieux adhérents de musiques amplifiées et actuelles au travers d'une mise en réseau démocratique et active. Les lieux adhérents répondent, par ailleurs, à des critères stricts de transparence et d'engagement.

Actuellement, l'activité de la Fédurok se caractérise plus particulièrement par :

- 1/ La mise en place d'un travail / dispositif d'observation participative et partagée.
- 2/ Un travail d'analyse, d'information, de sensibilisation et de formation des lieux adhérents.
- 3/ Une participation à la construction de partenariats en concertation avec les organismes professionnels et structures publiques à chaque échelon territorial.

Fédurok
11, rue des Olivettes
44000 Nantes
Tél. : 02 40 48 08 85
info@la-fedurok.org
www.la-fedurok.org

SYNAVI

Créé en 2003, le Syndicat National des Arts Vivants (SYNAVI) rassemble plus de **370** compagnies et structures de la création indépendante, toutes disciplines des arts du spectacle vivant confondues (théâtre, danse, musique, marionnettes, cirque, arts de la rue), subventionnées ou non.

Le SYNAVI défend la circulation et la diversité des œuvres du spectacle vivant ainsi que la polyvalence des artistes (artistes intervenants, porteurs de projets collectifs et de rencontres singulières avec le public).

Il poursuit une réflexion sur l'économie du spectacle vivant qui n'ait pas pour seule référence « l'économie de marché » : il œuvre pour faire reconnaître des approches alternatives de gestion et d'organisation de ses membres (mutualisation, groupement de salariats d'artistes et techniciens...).

En tant que syndicat, le SYNAVI représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des instances sociales et économiques du secteur.

Outre les rencontres régulières avec le Ministre de la Culture, la DMDTS, les Dracs, les élus et représentants des organisations politiques nationales, le Synavi participe au CNPS (Conseil national des professions du spectacle), aux Coreps (équivalent CNPS en région), aux commissions consultatives régionales des licences d'entrepreneurs du spectacle, au Fnas (Fonds national d'action sociale) et à la commission mixte paritaire du secteur « spectacle vivant subventionné ».

Le SYNAVI est également présent localement au travers de 10 délégations régionales : des rencontres sont organisées régulièrement en région avec ses adhérents.

L'UFISC permet au SYNAVI d'échanger ses réflexions, positions et propositions avec celles des autres organisations de l'union, dans le but de mettre en commun les moyens de mieux porter ensemble les revendications communes à l'ensemble du secteur des arts vivants.

Synavi
Maison des Chartreux
36 cours du Général Giraud
69001 Lyon
Tél. : 04 78 39 47 17
Portable : 06 68 62 00 69
contact@synavi.info
www.synavi.info

SCC

Créé en décembre 1997 à l'initiative de plusieurs artistes et metteurs en scène de cirque, le Syndicat du Cirque de Création (SCC) est un regroupement national d'une quarantaine de compagnies professionnelles circassiennes qui œuvre pour la défense et la reconnaissance des droits et des intérêts des compagnies de cirque de création.

Il a comme objectif principal l'amélioration des conditions de la création dans le cirque contemporain. En traitant des questions liées à la diffusion, au statut juridique, social, économique des compagnies ainsi que des questions liées à l'emploi et à la formation, le SCC agit sur les politiques culturelles et contribue activement à la structuration et au développement du secteur.

Interlocuteur des pouvoirs publics, le SCC joue par ailleurs un rôle actif au sein des instances paritaires dans lesquelles il siège (formation-CPNEF-SV, conventions collectives, ...). Il se fait relais informatif auprès de la presse et médiateur auprès des partenaires. Le SCC structure ses activités en « pistes » de travail (Formation et enseignement, Droit de cité pour le cirque, Ufisc, Mécanismes de soutien pour les arts du cirque, Gestion des risques, Europe), et organise rencontres professionnelles et espaces de débat indispensables face aux enjeux de l'actualité.

Le SCC est membre fondateur de L'Ufisc, véritable plateforme commune de réflexion et d'intervention pour des modes de gestion et d'emploi adaptés aux entreprises artistiques et culturelles du « tiers-secteur ». L'Ufisc concourt en effet à l'amélioration des conditions juridiques et sociales de tout un pan du secteur du spectacle vivant, jusque là peu ou mal représenté.

L'Ufisc représente ainsi une force de proposition unique dans le spectacle vivant pour faire entendre ces démarches alternatives et construire des réponses adaptées.

Syndicat du Cirque de Création
221 rue de Belleville
75019 Paris
Tél./Fax : 01 48 91 67 26
Portable : 06 76 13 33 86
contact@syndicat-scc.org
www.syndicatducirquedecreation.org

CITI

Le Centre international du théâtre itinérant est une organisation professionnelle ayant pour missions de :

- rassembler et représenter un réseau de compagnies et de personnes attachées à la pratique du théâtre itinérant
- organiser et faciliter les échanges et la mutualisation des compétences et des connaissances
- transmettre les expériences et réflexions sur le spectacle vivant itinérant
- soutenir et promouvoir le spectacle vivant itinérant sous toutes ses formes auprès des publics, des collectivités locales et des institutions

Le CITI rassemble à ce jour, aux niveaux national et international (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Québec, Mexique, Niger, Togo, Maroc) une cinquantaine de compagnies de théâtre itinérant. Une trentaine de « compagnons de route » (personnes physiques ou morales) constituent avec ces compagnies les membres actifs de l'association.

L'enjeu du spectacle vivant itinérant est d'aller à la rencontre de toutes les populations, sur tous les territoires, en réinventant avec eux de nouveaux cadres de rencontre et d'échanges. Cette démarche volontariste envers les publics constitue le trait d'union entre les compagnies membres du CITI. Autour d'une grande diversité de formes, ces équipes artistiques voyagent avec leurs chapiteaux, baraques, camions, péniches ou tréteaux sur tous les chemins, du vicinal à l'international.

Activités de l'association :

- structuration et coordination d'un réseau professionnel,
- organisation de rencontres professionnelles,
- centre de ressources et accompagnement de projets itinérants,
- site Internet avec base de données ; publications (papier & électroniques), interventions dans le cadre de colloques, séminaires, formations.

Citi
La Chaussée-Maillée
03190 Hérisson
Tél. : 04 70 06 24 33
citinerant@wanadoo.fr
www.citinerant.com

ACTES IF

Le réseau Actes If, créé en 1996, réunit en 2007 21 lieux culturels indépendants implantés en Ile-de-France.

Ces lieux de création et de diffusion issus de la société civile et indépendants, sont en prise directe avec leur environnement et reposent sur une économie plurielle.

S'ils diffèrent par leur identité artistique singulière, leurs activités, leur taille, leurs moyens, ils partagent les problématiques de l'indépendance artistique, et de l'inscription dans la logique de l'économie solidaire.

Dans une autonomie artistique, ces lieux axent leur projet sur la création artistique et la promotion de cultures émergentes. Implantés sur des territoires périphériques (banlieues, quartiers sensibles) par une action socioculturelle forte, ils entretiennent des rapports de proximité entre artistes et publics, et de convivialité avec les spectateurs.

Les missions principales du réseau consistent à favoriser les échanges d'informations, d'expériences et de savoir-faire entre adhérents, de moyens matériels et financiers, et encourager les collaborations artistiques, à observer les activités et modes de fonctionnement des adhérents, à promouvoir les projets, des adhérents, à contribuer à la structuration du secteur culturel associatif.

Pour ce faire, actes if permet :

- L'aide à la professionnalisation : mise en place de formation, traitement de la paie, conseil et information permanente juridique et fiscal, contribution à la réflexion pour la structuration du secteur.
- Les échanges de savoirs et savoir-faire, pour la construction d'une réflexion collective quant aux enjeux politiques et professionnels,
- L'observation de l'activité et du mode de fonctionnement des adhérents
- La promotion des projets et des valeurs que défendent les adhérents
- Les échanges avec d'autres structures professionnelles
- La mutualisation, de services; matérielle et financière,

Le soutien aux collaborations artistiques entre les membres du réseau.

Actes If
c/o Maison des réseaux artistiques et culturels
221 rue de Belleville
75019 Paris
Tél. : 01 44 53 00 44
info@actesif.com
www.actesif.com

SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles)

Le secteur du spectacle vivant des musiques actuelles s'est particulièrement développé ces trente dernières années, témoignant d'un véritable phénomène de société. Premier secteur de pratique artistique et culturelle des français, les musiques actuelles représentent aujourd'hui un important champ d'activité où se sont développées de nombreuses initiatives cherchant des modalités d'activités alternatives, au carrefour des modèles de développement du « public administré », du « privé lucratif » et de l'« associatif amateur ». Cette multitude d'expériences a combiné les trois modèles précédemment évoqués pour élaborer une logique de développement qui ne se limite pas à la production et à la diffusion d'œuvres musicales conçues comme de simples biens ou services consommables, mais affirme une éthique sociétale et humaniste.

Tous ces lieux de diffusion et/ou d'accompagnement, ces festivals, ces organisateurs de concerts, bref, toutes ces structures attachées à leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et refusant la rentabilité capitaliste des industries culturelles constituent un pan conséquent du secteur du spectacle vivant des musiques actuelles. Cependant, cet espace intermédiaire et alternatif par manque de

structuration et l'absence d'organisation représentative, souffre d'un certain ostracisme de la part des organes politiques et professionnels.

Il s'agit aujourd'hui de préserver et de garantir le développement de toutes ces structures qui revendiquent et cherchent à stabiliser un mode de développement qui repose sur :

- Une initiative privée relevant d'une « économie non lucrative de marché »
- Une hybridation revendiquée des financements (économie mixte associant un soutien des pouvoirs publics et des ressources propres provenant d'actes commerciaux) pour servir des activités d' « utilité sociale » dans le champ du spectacle vivant des musiques actuelles.

C'est afin de défendre et de faire valoir cet espace intermédiaire du secteur des musiques actuelles que la Fédurok et la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées se sont associées pour constituer un syndicat professionnel d'employeurs : le SMA, Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles. Le SMA s'adresse à toutes les structures de droit privé sans finalité lucrative, de petite et de moyenne taille, se reconnaissant dans ce champ intermédiaire et alternatif, et dont la ou les activités consistent à diffuser des œuvres, et/ou à accompagner les pratiques, et/ou à soutenir la création, et/ou à former les praticiens dans le secteur du spectacle vivant des musiques actuelles.

SMA

9 rue des Olivettes,
44000 Nantes
Tél. : 08 70 21 77 28
Fax. 02 51 82 06 91
info@sma-syndicat.org
www.sma-syndicat.org

RIF

Le Rif (Réseaux en Ile-de-France) réunit le Pince-Oreilles (77), le Cry pour la musique (78), le Réseau 92, le Combo 95, Rezone (91), MAAD 93, le Réseau Musiques 94, Chroma / Zebrook (93), soit huit réseaux départementaux représentant plus de 100 lieux et associations de musiques/ actuelles amplifiées en Ile-de-France.

C'est une association fédérative régionale ayant pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles/ amplifiées en Ile-de-France, et d'en favoriser le développement.

Réunis en association depuis 6 ans, les réseaux précités entendent développer un espace régional privilégié de concertation et de réflexion afin de :

- valoriser et harmoniser les initiatives conduites par ses membres dans les différents départements,
- être un observatoire permanent des lieux et des pratiques, amateurs et professionnelles,
- amener les collectivités territoriales et les services de l'Etat à mettre en œuvre une politique répondant aux attentes des musiciens, des publics de l'Ile-de-France,
- être un outil de recommandations et de préconisations dans une optique d'aménagement du territoire.
- agir dans le domaine de la formation professionnelle et de la consolidation des nouveaux emplois,
- encourager à la constitution de réseaux similaires dans les départements franciliens non pourvus.
- organiser des échanges artistiques interdépartementaux.

Le Rif

c/o Maison des réseaux artistiques et culturels
221 rue de Belleville
75019 Paris
Tél. : 09 54 93 18 98 / 06 77 29 16 84
info@lerif.org
www.lerif.org

ZONE FRANCHE

Zone Franche est un réseau de professionnels des musiques du monde présents dans une quarantaine de pays. Ce réseau transversal rassemble des festivals, des salles, des producteurs de spectacles ou de disques, des représentants d'artistes, certains médias et salons, autour d'une charte éthique et déontologique des professionnels des musiques du monde.

Expression de la solidarité internationale et de la défense de la diversité musicale, le réseau contribue à la structuration et au développement des entreprises, apporte un appui aux opérateurs, participe à la promotion des musiques du monde. Son action s'organise autour de trois axes majeurs :

- le soutien aux professionnels la mise en place de services, par la mutualisation de moyens, et par les actions d'animation du réseau (rencontres, outils internet...),
- la promotion des musiques du monde en particulier sur les médias,
- la défense et la représentation des professionnels des musiques du monde dans les espaces de concertations politiques sur le plan national et international.

Zone Franche

113-115, rue Danielle Casanova

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 13 16 04

Fax : 01 42 43 14 50

contact@zonefranche.com

www.zonefranche.com

RESEAU CHAINON / FNTAV

Créé en 1987, le Chaînon, Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants (FNTAV) est une association nationale sous loi 1901. Elle fédère des équipements et projets culturels (près de 300) regroupés pour la plupart au sein de 10 fédérations régionales, qui oeuvrent dans le domaine des Arts vivants et qui constituent en Région un maillage de projets structurants, inscrits dans leurs territoires respectifs. Acteur dans le débat des politiques publiques, à travers un mouvement citoyen et un engagement professionnel définis dans son projet politique, Le Chaînon/FNTAV est nourri des valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation artistique et culturelle. Son influence s'exerce aussi au niveau international notamment au travers d'AREA (Association des Réseaux d'Evènements Artistiques - Canada, Suisse, Belgique, France, Aragon).

Le Chaînon/FNTAV produit également chaque année un festival pluridisciplinaire : Le Chaînon Manquant.

Réseau Chainon

35 rue B. Panousse

31170 Tournefeuille

Tél. : 05 34 51 48 88

reseau@reseau-chainon.com

www.reseau-chainon.com